

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

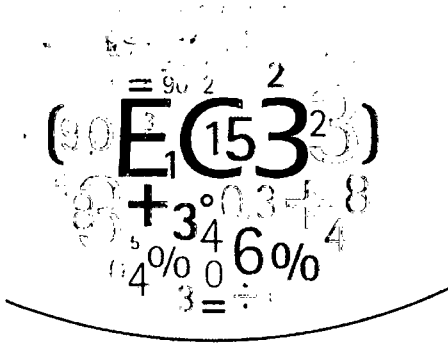
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01137

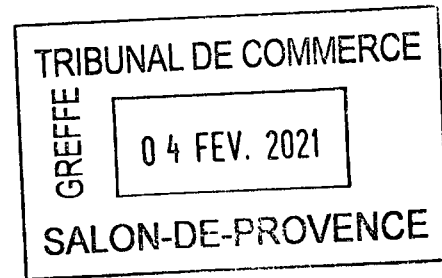
Numéro SIREN : 878 516 772

Nom ou dénomination : A.A. ALU

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2021 sous le numéro de dépôt 670



Expertise Comptable
Audit & Conseil



A.A. ALU

22 RUE JOSEPH THORET
ZI LE TUBE NORD
13800 ISTRES

Exercice du 29/10/2019 au 30/06/2020

Certifié conforme à l'original

EXERCICE
2019

2020
EXERCICE

A.A. ALU

22 RUE JOSEPH THORET
ZI LE TUBE NORD
13800 ISTRES

COMPTES ANNUELS du 29/10/2019 au 30/06/2020

COMPTES ANNUELS

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

DOSSIER FISCAL

- *Liasse 2065*
- *Liasses 2033-A à 2033-F*

EC3 ISTRES

22 RUE JOSEPH THORET
ZI DU TUBE RETORTIER
13800 ISTRES
04 42 11 57 14

A.A. ALU

22 RUE JOSEPH THORET
ZI LE TUBE NORD
13800 ISTRES

COMPTES ANNUELS

EC3 ISTRES
22 RUE JOSEPH THORET
ZI DU TUBE RETORTIER
13800 ISTRES
04 42 11 57 14

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2020 9			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	533		533		533	
	Total II	533		533		533	
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	2 500		2 500		2 500	
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	9 923		9 923		9 923	
	Autres créances	1 732		1 732		1 732	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	9 745		9 745		9 745	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	23 901		23 901		23 901	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	24 434		24 434		24 434	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2020	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		9		Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000	
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	7 330		7 330	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	8 330		8 330	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	53		53	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 951		6 951	
	Dettes fiscales et sociales	9 100		9 100	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	16 103		16 103	
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		24 434		24 434	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020 9			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	65 590		65 590		65 590	
Chiffre d'affaires NET	65 590		65 590		65 590	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 911		1 911	
Autres produits			1		1	
Total des Produits d'exploitation (I)			67 502		67 502	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 732		1 732	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			31 425		31 425	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			2 500		2 500	
Autres achats et charges externes *			7 013		7 013	
Impôts, taxes et versements assimilés			67		67	
Salaires et traitements			18 974		18 974	
Charges sociales			2 164		2 164	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3		3	
Total des Charges d'exploitation (II)			58 878		58 878	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			8 624		8 624	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2020	9		Euros	%
Produits financiers					
Produits financiers de participations (3)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total V					
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées (4)					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total VI					
2. Résultat financier (V-VI)					
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		8 624		8 624	
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Total VII					
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Total VIII					
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)		1 294		1 294	
Total des produits (I+III+V+VII)		67 502		67 502	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		60 172		60 172	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		7 330		7 330	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

4

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020 9	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	65 590		65 590	
70600000 TRAVAUX TVA 20%	8 898		8 898	
70610000 TRAVAUX 10%	45 313		45 313	
70620000 TRAVAUX EN AUTOLIQUIDATION	11 379		11 379	
Chiffre d'affaires NET	65 590		65 590	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	1 911		1 911	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	1 911		1 911	
AUTRES PRODUITS	1		1	
75800000 DIVERS PRODUITS DE GESTIONS	1		1	
Total des Produits d'exploitation	67 502		67 502	
ACHATS DE MARCHANDISES	1 732		1 732	
60700000 ACHAT DE MARCHANDISE	1 732		1 732	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	31 425		31 425	
60100000 ACHATS STOCKES - MATIERES 1ERE	31 039		31 039	
60225000 FOURNITURES DU BUREAU	196		196	
60226000 EPI	190		190	
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	2 500		2 500	
60310000 VARIATION STOCK MAT PREMIERE	2 500		2 500	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	7 013		7 013	
60615000 CARBURANT	1 260		1 260	
60630000 FOURNITURE PETIT EQUIPEMENT	116		116	
61100000 SOUS-TRAITANCE	1 750		1 750	
61310000 LOCATION VEHICULE	88		88	
61561000 MAINTENANCE LOGICIEL	47		47	
61610000 DECENALE ET RC PRO	1 286		1 286	
62200000 HONORAIRES	1 354		1 354	
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	217		217	
62370000 PUBLICITES	367		367	
62511000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	15		15	
62512000 RESTAURANT	45		45	
62600000 FRAIS POSTAUX/TELECOMMUNICATIO	220		220	
62700000 FRAIS BANCAIRES	246		246	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	67		67	
63510000 TAXE APPRENTISSAGE	4		4	
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT	63		63	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	18 974		18 974	
64111000 SALAIRE DE BASE	14 201		14 201	
64141000 PRIMES IMPOSABLES	589		589	
64141400 DIVERS	936		936	
64142000 PRIMES NON IMPOSABLES	1 424		1 424	
64142400 INDEMNITES ACTIVITES PARTIELLE	505		505	
64200000 CCP	2 329		2 329	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020	9	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CHARGES SOCIALES		2 164		2 164	
64510000 URSSAF		445		445	
64520000 MUTUELLE		454		454	
64531000 PROBTP		91		91	
64540000 POLE EMPLOI		520		520	
64580000 PROBTP PREVOYANCE		416		416	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL		238		238	
AUTRES CHARGES		3		3	
65800000 CHARGES DE GESTIONS COURANTES		3		3	
Total des Charges d'exploitation		58 878		58 878	
Résultat d'exploitation		8 624		8 624	
Résultat courant avant impôts		8 624		8 624	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 294		1 294	
69500000 IMPOT SOCIETE		1 294		1 294	
Total des produits		67 502		67 502	
Total des charges		60 172		60 172	
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)		7 330		7 330	

A.A. ALU

22 RUE JOSEPH THORET
ZI LE TUBE NORD
13800 ISTRES

DOSSIER FISCAL

EC3 ISTRES
22 RUE JOSEPH THORET
ZI DU TUBE RETORTIER
13800 ISTRES
04 42 11 57 14



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	29102019	et clos le	30062020	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A. A. ALU		22 RUE JOSEPH THORET ZI LE TUBE NORD 13800 ISTRES	
SIRET	8 7 8 5 1 6 7 7 2 0 0 0 1 8	Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante:

Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	
-------	----------------------

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
--------------------	---

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	8 624	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies ☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Assistants urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	Autres dispositifs ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐	
Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒	NON ☐	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	---	------------------------------	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
C3 ISTRES 2 RUE JOSEPH THORET ZI DU TUBE RETORTIER 3800 ISTRES Tél: 04 42 11 57 14	Tél:

GA/OMGA ☐ Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 05/10/2020 Lieu: ISTRES
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature OCAPPELETTI SONIA

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les	3 767	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
...DS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Procurements d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entrepriseA.A. ALU

Adresse de l'entreprise22 RUE JOSEPH THORET13800 ISTRES

Numéro SIRET *87851677200018

Durée de l'exercice en nombre de mois *9Durée de l'exercice précédent *0

Certifié conforme à Houygnel

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 0 0 6 2 0 2 0	0 0 0 0 0
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilitisations corporelles *	028	030		
	Immobilitisations financièrres * (1)	040	042	533	
Total I (5)		044	048	533	
ACTIF CIRCULANT	Matières premièrres, approvisionnements, en cours de production *	050	052	2 500	
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070	9 923	
	Autres * (3)	072	074	1 732	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	9 745	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	23 901	
Total général (I+II)		110	112	24 434	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserve réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		7 330	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		8 330	
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		6 951	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		9 152	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		16 103	
	Total général (I + II + III)	180		24 434	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financièrres à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	533
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 2 0 Exercice N-1 clos le 0 0 0 0 0 2

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régintégrations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209	210		
Production vendue	biens			215	214		
	services *			217	218	65 590	
Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
Production immobilisée *					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230	1 912	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	67 502	
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	1 732	
Variation de stock (marchandises) *					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	31 425	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240	(2 500)	
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	7 013	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244	67	
Rémunérations du personnel *					250	18 974	
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	2 164	
Dotations aux amortissements *					254		
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	3	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	58 878	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	8 624	
Produits financiers				(III)	280		
Produits exceptionnels				(IV)	290		
Charges financières				(V)	294		
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300		
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		(VI)			
Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	1 294	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	7 330	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	7 330	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles *					322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	1 294	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997
Entreprise nouvelles (44, sexies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44, triennies)	127	Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990
Divers* ZFANG (44, quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Crédence due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D				Zone de développement prioritaire (44, septdecies)	993	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	8 624	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356		
Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	8 624	372

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **A.A. ALU**Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	533	484		486	533	533
TOTAL		490		492	533	494		496	533	533

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme			
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587		589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594		595
TOTAL					596	585	597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	5 961
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	8 109
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A.A. ALU			Néant	☒ *	
Exercice ouvert le : 29/10/2019		et clos le : 30/06/2020		Durée en nombre de mois	9

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
---	-----	--

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
--	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026		
Période de référence	024		160	
Date de cessation			186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
n. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

2

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 0

N° SIRET 8 7 8 5 1 6 7 7 2 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.A. ALU

ADRESSE (voie) 22 RUE JOSEPH THORET ZI LE TUBE NORD

CODE POSTAL 13800 VILLE ISTRES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	100
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	900

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination A.A.S HOLDING

N° SIREN (si société établie en France) 852732205 % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 100

Adresse : N° 22 Voie RUE JOSEPH THORET

Code postal 13800 Commune ISTRES Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique LAHOUES Prénom(s) ABDELKRIM

Nom marital % de détention 30.00 Nb de parts ou actions 300

Naissance : Date 041264 N° Département Commune CONSTENTINE Pays

Adresse : N° 3 Voie RUE DE LA FRATERNITE

Code postal 13500 Commune MARTIGUES Pays France

Titre (2) M. Nom patronymique LAHOUES Prénom(s) ANTHONY

Nom marital % de détention 30.00 Nb de parts ou actions 300

Naissance : Date 091090 N° Département 13 Commune MARTIGUES Pays FR

Adresse : N° Voie LA SALADELLE

Code postal 13270 Commune FOS SUR MER Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
rt. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2
2

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 0

N° SIRET 8 7 8 5 1 6 7 7 2 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.A. ALU

ADRESSE (voie) 22 RUE JOSEPH THORET ZI LE TUBE NORD

CODE POSTAL 13800 VILLE ISTRES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	100
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	900

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique CAPPELLETTI Prénom(s) SONIA

Nom marital % de détention 30.00 Nb de parts ou actions 300

Naissance : Date 070677 N° Département 13 Commune AIX EN PROVENC Pays FR

Adresse : N° 3 Voie RUE DE LA FRATERNITE

Code postal 13500 Commune MARTIGUES Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

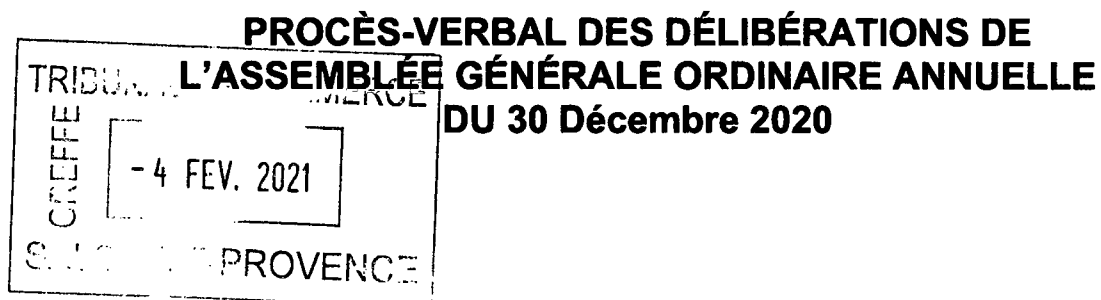
Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A.A ALU
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 22 Rue Joseph Thoret ZI le Tubé Nord
13800 ISTRES
878 516 772 RCS SALON DE PROVENCE



L'an deux mille vingt,

Le 30 Décembre,

A 14 heures,

Les associés de la société A.A ALU, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, divisé en 1000 actions de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 22 Rue Joseph Thoret ZI le Tubé Nord 13800 ISTRES, sur convocation faite par la présidente.

Sont présents :

Madame Sonia CAPPELLETTI, titulaire de 30 Actions en pleine propriété,

Monsieur Abdelkrim LAHOUES, titulaire de 30 Actions en pleine propriété,

Monsieur Anthony LAHOUES, titulaire de 30 Actions en pleine propriété,

Société A.A.S HOLDING, titulaire de 10 Actions en pleine propriété,

L'assemblée est présidée par Madame Sonia CAPPELLETTI, présidente et associée.

La présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

CA SC [Signature]

ORDRE DU JOUR

- Rapport de la présidente,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2019 et quitus à la présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Autorisation de l'affiliation des mandataires sociaux, non titulaires d'un contrat de travail mais assimilés aux salariés, aux contrats de protection sociale complémentaire éventuellement souscrits par la Société,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 Juin 2019,
- le rapport de la présidente,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de la gérance et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Juin 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.



En conséquence, l'Assemblée lui donne quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 Juin 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2019 s'élevant à 7 330, 00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 7 330,00 €

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur Non concerné

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Constitution Société en date du 22/10/2019

Aucune distribution de dividende effectuée

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, autorise les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés,

LA S M

En application de l'article L. 311-3 du Code de la sécurité sociale, à bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

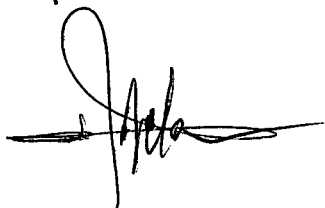
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et les associés ou leurs mandataires.

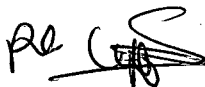
Sonia CAPPELLETTI



Abdelkrim LAHOUES



Société A.A.S HOLDING



Anthony LAHOUES

